

ESCLAVAGE

HELVÉTIUS, 1751

On conviendra qu'il n'arrive point de barrique de sucre en Europe qui ne soit teinte de sang humain.

Or quel homme à la vue des malheurs qu'occasionnent la culture et l'exportation de cette denrée refuserait de s'en priver, et ne renoncerait pas à un plaisir acheté par les larmes et la mort de tant de malheureux ? Détournons nos regards d'un spectacle si funeste et qui fait tant de honte et d'horreur à l'humanité.

De l'Esprit

MONTESQUIEU, 1748

Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais :

Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terres.

Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves.

Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête; et ils ont le nez si écrasé qu'il est presque impossible de les plaindre.

On ne peut se mettre dans l'idée que Dieu, qui est un être très sage, ait mis une âme, surtout une âme bonne, dans un corps tout noir.

Il est si naturel de penser que c'est la couleur qui constitue l'essence de l'humanité que les peuples d'Asie, qui font des eunuques, privent toujours les noirs du rapport qu'ils ont avec nous d'une façon plus marquée.

On peut juger de la couleur de la peau par celle des cheveux, qui, chez les Égyptiens, les meilleurs philosophes du monde, étaient d'une si grande conséquence, qu'ils faisaient mourir tous les hommes roux qui leur tombaient entre les mains.

Une preuve que les nègres n'ont pas le sens commun, c'est qu'ils font plus de cas d'un collier de verre que de l'or, qui, chez les nations policées, est d'une si grande conséquence.

Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes; parce que, si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens.

De petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Africains. Car, si elle était telle qu'ils le disent, ne serait-il pas venu dans la tête des princes d'Europe, qui font entre eux tant de conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la miséricorde et de la pitié ?

De l'Esprit des Lois, Livre XV, chap. 5.

CONDORCET, 1781

Raisons dont on se sert pour excuser l'esclavage des Nègres

On dit, pour excuser l'esclavage des Nègres achetés en Afrique, que ces malheureux sont ou des criminels condamnés au dernier supplice, ou des prisonniers de guerre, qui seraient mis à mort s'ils n'étaient pas achetés par les Européens.

D'après ce raisonnement, quelques écrivains nous présentent la traite des Nègres comme étant presque un acte d'humanité. Mais nous observerons :

1. Que ce fait n'est pas prouvé, et n'est pas même vraisemblable. Quoi ! avant que les Européens achetassent des Nègres, les Africains égorgeaient tous leurs prisonniers ! Ils tuaient non-seulement les femmes mariées, comme c'était, dit-on, autrefois l'usage chez une horde de voleurs orientaux, mais même les filles non-mariées, ce qui n'a jamais été rapporté d'aucun peuple. Quoi ! Si nous n'allions pas chercher des Nègres en Afrique, les Africains tueraient les esclaves qu'ils destinent maintenant à être vendus ! chacun des deux partis aimerait mieux assommer ses prisonniers que de les échanger ! Pour croire des faits invraisemblables, il faut des témoignages imposants, et nous n'avons ici que ceux des gens employés au commerce des Nègres — Je n'ai jamais eu l'occasion de les fréquenter; mais il y avait chez les Romains des hommes livrés au même commerce, et leur nom est encore une injure.

2. En supposant qu'on sauve la vie des Nègres qu'on achète, on ne commet pas moins un crime en l'achetant, si c'est pour le revendre ou le réduire en esclavage. C'est précisément l'action d'un homme qui, après avoir sauvé un malheureux poursuivi par des assassins, le volerait. Ou bien, si on suppose que les Européens ont déterminé les Africains à ne plus tuer leurs prisonniers, ce serait l'action d'un homme qui serait parvenu à dégoûter des brigands d'assassiner des passants, et les aurait engagés à se contenter de les voler avec lui. Dirait-on dans l'une ou dans l'autre de ces suppositions, que cet homme n'est pas un voleur ? Un homme qui, pour en sauver un autre de la mort, donnerait de son nécessaire, serait sans doute en droit d'exiger un dédommagement; il pourrait acquérir un droit sur le bien et même sur le travail de celui qu'il a sauvé, en prélevant cependant ce qui est nécessaire à la subsistance de l'obligé: mais il ne pourrait sans injustice le réduire à l'esclavage. On peut acquérir des droits sur la propriété future d'un autre homme, mais jamais sur sa personne. Un homme peut avoir le droit d'en forcer un autre à travailler pour lui, mais non pas de le forcer à lui obéir.

Réflexions sur l'esclavage des Nègres, II.

JUSTICE

De la peine de mort.

À l'aspect de cette multiplicité de supplices, qui n'a jamais rendu les hommes meilleurs, j'ai cherché si, dans un gouvernement sage, la peine de mort était vraiment utile ; j'ai examiné si elle était juste. Quel peut être ce droit que les hommes s'attribuent d'égorger leurs semblables ? Ce n'est certainement pas celui dont résultent la souveraineté et les lois. Elles ne sont que la somme totale des petites portions de libertés que chacun a déposées ; elles représentent la volonté générale, résultat de l'union des volontés particulières. Mais quel est celui qui aura voulu céder à autrui le droit de lui ôter la vie ? Comment supposer que, dans le sacrifice que chacun a fait de la plus petite portion de liberté qu'il a pu aliéner, il ait compris celui du plus grand des biens ? Et, quand cela serait, comment ce principe s'accorderait-il avec la maxime qui défend le suicide ? Ou l'homme peut disposer de sa propre vie, ou il n'a pu donner à un seul ou à la société tout entière un droit qu'il n'avait pas lui-même.

La peine de mort n'est appuyée sur aucun droit ; je viens de le démontrer. Elle n'est donc qu'une guerre déclarée à un citoyen par la nation, qui juge nécessaire ou au moins utile la destruction de ce citoyen. Mais, si je prouve que la société en faisant mourir un de ses membres ne fait rien qui soit nécessaire ou utile à ses intérêts, j'aurai gagné la cause de l'humanité.

Deux motifs seulement peuvent faire regarder comme nécessaire la mort d'un citoyen. Dans ces moments de trouble où une nation cherche à redevenir libre, on touche à la perte de sa liberté ; dans ces temps d'anarchie, où les lois se taisent et sont remplacées par le désordre et la confusion, si un citoyen, quoique privé de sa liberté, peut encore, par ses relations et son crédit, porter quelque atteinte à la sûreté de son pays ; si son existence peut produire une révolution dangereuse dans le gouvernement, il est, sans doute, nécessaire de l'en priver ; mais pendant le règne tranquille des lois, sous la douce autorité d'un gouvernement formé et approuvé par les vœux réunis des peuples ; dans un État bien dé-

fendu au dehors et soutenu dans son intérieur par la force et par l'opinion, peut-être plus puissante que la force même ; dans un pays enfin où l'autorité, tout entière entre les mains du véritable souverain, n'est jamais le prix de la richesse, qui ne peut plus acheter que des plaisirs, quelle nécessité d'ôter la vie à un citoyen ? Cette punition ne serait justifiée que par l'impossibilité d'arrêter le crime par un exemple moins frappant, second motif qui autoriserait et rendrait nécessaire la peine de mort.

L'expérience de tous les siècles prouve que la crainte du dernier supplice n'a jamais arrêté les scélérats déterminés à porter le trouble dans la société.

Fin du *Traité des délits et des peines*

Voulez-vous prévenir les crimes ? Que les lois soient simples, qu'elles soient claires ; sachez les faire aimer ; que la nation entière soit prête à s'armer pour les défendre, et que le petit nombre dont nous avons parlé ne soit pas sans cesse occupé à les détruire.

Que ces lois ne favorisent aucune classe particulière ; qu'elles protègent également chaque membre de la société ; que le citoyen les craigne, et ne tremble que devant elles. La crainte qu'inspirent les lois est salutaire ; la crainte que les hommes inspirent est une source funeste de crimes. [...]

Voulez-vous prévenir les crimes ? Que la liberté marche accompagnée des lumières. Si les sciences produisent quelques

TYRANNIE

MONTESQUIEU, 1721

Le roi de France est le plus puissant prince de l'Europe. Il n'a point de mines d'or comme le roi d'Espagne son voisin ; mais il a plus de richesses que lui, parce qu'il les tire de la vanité de ses sujets, plus inépuisable que les mines. On lui a vu entreprendre ou soutenir de grandes guerres, n'ayant d'autres fonds que des titres d'honneur à vendre, et, par un prodige de l'orgueil humain, ses troupes se trouvaient payées, ses places munies, et ses flottes équipées.

D'ailleurs ce roi est un grand magicien : il exerce son empire sur l'esprit même de ses sujets ; il les fait penser comme il veut. S'il n'a qu'un million d'écus dans son trésor, et qu'il en ait besoin de deux, il n'a qu'à leur persuader qu'un écu en vaut deux, et ils le croient. S'il a une guerre difficile à soutenir, et qu'il n'ait point d'argent, il n'a qu'à leur mettre dans la tête qu'un morceau de papier est de l'argent, et ils en sont aussitôt convaincus. Il va même jusqu'à leur faire croire qu'il les guérit de toutes sortes de maux en les touchant, tant est grande la force et la puissance qu'il a sur les esprits.

Ce que je te dis de ce prince ne doit pas t'étonner : il y a un autre magicien plus fort que lui, qui n'est pas moins maître de son esprit qu'il l'est lui-même de celui des autres. Ce magicien s'appelle le pape. Tantôt il lui fait croire que trois ne sont qu'un, que le pain qu'on mange n'est pas du pain, ou que le vin qu'on boit n'est pas du vin, et mille autres choses de cette espèce.

Lettres persanes

maux, c'est lorsqu'elles sont peu répandues ; mais à mesure qu'elles s'étendent, les avantages qu'elles apportent deviennent plus grands. [...]

On peut encore prévenir les crimes, en récompensant la vertu ; et l'on remarquera que les lois actuelles de toutes les nations gardent là-dessus un profond silence.

Si les prix proposés par les académies, aux auteurs des découvertes utiles, ont étendu les connaissances et augmenté le nombre des bons livres, pense-t-on que des récompenses accordées par un monarque bienfaisant ne multiplieraient pas aussi les actions vertueuses ? La monnaie de l'honneur, distribuée avec sagesse, ne s'épuise jamais, et produit sans cesse de bons fruits.

Enfin, le moyen le plus sûr, mais en même temps le plus difficile, de rendre les hommes moins portés à mal faire, c'est de perfectionner l'éducation.

TOUTES ces réflexions peuvent se résumer dans cette proposition générale, qu'il serait utile de méditer, mais qui est peu conforme aux usages reçus ; et les usages sont les législateurs ordinaires des nations :

Pour qu'un châtiment ne soit pas un acte de violence d'un seul ou de plusieurs, contre un citoyen, il doit être public, prompt, nécessaire, le moins rigoureux possible, proportionné au délit, et fixé par les lois.

Beccaria, *Traité des délits et des peines*

RELIGION

Ô nature ! Souveraine de tous les êtres ! Et vous ses filles adorables, vertu, raison, vérité ! Soyez à jamais nos seules divinités, c'est à vous que sont dus l'encens et les hommages de la terre.

Montre nous donc, ô nature ! Ce que l'homme doit faire pour obtenir le bonheur que tu lui fais désirer. Vertu ! Réchauffe-le de ton feu bienfaisant.

Raison ! Conduis ses pas incertains dans les routes de la vie. Vérité ! Que ton flambeau l'éclaire. Réunissez, ô déités secourables, votre pouvoir pour soumettre les cœurs. Bannissez de nos esprits l'erreur, la méchanceté, le trouble ; faites régner en leur place la science, la bonté, la sérénité. Que l'imposture confondue n'ose jamais se montrer. Fixez enfin nos yeux, si longtemps éblouis ou aveuglés, sur les objets que nous devons chercher. écartez pour toujours et ces fantômes hideux et ces chimères séduisantes qui ne servent qu'à nous égarer. Tirez-nous des abîmes où la superstition nous plonge ; renversez le fatal empire du prestige et du mensonge ; arrachez-leur le pouvoir qu'ils ont usurpé sur vous.

Commandez sans partage aux mortels ; rompez les chaînes qui les accablent ; déchirez le voile qui les couvre ; apaisez les fureurs qui les enivrent ; brisez dans les mains sanglantes de la tyrannie le sceptre dont elle les écrase ; reléguez ces dieux qui les affligent dans les régions imaginaires d'où la crainte les a fait sortir. Inspirez du courage à l'être intelligent ; donnez lui de l'énergie ; qu'il ose enfin s'aimer, s'estimer, sentir sa dignité ; qu'il ose s'affranchir, qu'il soit heureux et libre, qu'il ne soit jamais l'esclave que de vos lois ; qu'il perfectionne son sort ; qu'il chérisse ses semblables ; qu'il jouisse lui-même ; qu'il fasse jouir les autres. Consolez l'enfant de la nature des maux que le destin le force de subir par les plaisirs que la sagesse lui permet de goûter ; qu'il apprenne à se soumettre à la nécessité ; conduisez-le sans alarmes au terme de tous les êtres ; apprenez-lui qu'il n'est fait ni pour l'éviter ni pour le craindre.

d'Holbach, *Système de la nature*

Le débat entre Voltaire et Rousseau : Nature et civilisation

La terre abandonnée à sa fertilité naturelle, et couverte de forêts immenses que la cognée ne mutila jamais, offre à chaque pas des magasins et des retraites aux animaux de toute espèce. Les hommes dispersés parmi eux observent, imitent leur industrie, et s'élèvent ainsi jusqu'à l'instinct des bêtes, avec cet avantage que chaque espèce n'a que le sien propre, et que l'homme n'en ayant peut-être aucun qui lui appartient, se les approprie tous, se nourrit également de la plupart des aliments divers (Note 5) que les autres animaux se partagent, et trouve par conséquent sa subsistance plus aisément que ne peut faire aucun d'eux.

Accoutumés dès l'enfance aux intempéries de l'air, et à la rigueur des saisons, exercés à la fatigue, et forcés de défendre nus et sans armes leur vie et leur proie contre les autres bêtes féroces, ou de leur échapper à la course, les hommes se forment un tempérament robuste et presque inaltérable. Les enfants, apportant au monde l'excellente constitution de leurs pères, et la fortifiant par les mêmes exercices qui l'ont produite, acquièrent ainsi toute la vigueur dont l'espèce humaine est capable. La nature en use précisément avec eux comme la loi de Sparte avec les enfants des citoyens ; elle rend forts et robustes ceux qui sont bien constitués et fait périr tous les autres ; différente en cela de nos sociétés, où l'État, en rendant les enfants onéreux aux pères, les tue indistinctement avant leur naissance.

Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : Ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus, si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne. Mais il y a grande apparence, qu'alors les choses en étaient déjà venues au point de ne pouvoir plus durer comme elles étaient ; car cette idée de propriété, dépendant de beaucoup d'idées antérieures qui n'ont pu naître que successivement, ne se forma pas tout d'un coup dans l'esprit humain. Il fallut faire bien des progrès, acquérir bien de l'industrie et des lumières, les transmettre et les augmenter d'âge en âge, avant que d'arriver à ce dernier terme de l'état de nature. Reprenons donc les choses de plus haut et tâchons de rassembler sous un seul point de vue cette lente succession d'événements et de connaissances, dans leur ordre le plus naturel.

Jean-Jacques Rousseau,
Discours sur l'origine de l'inégalité, 1755

LETTRE A ROUSSEAU

30 août 1755

J'ai reçu, Monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain, et je vous en remercie. Vous plairez aux hommes, à qui vous dites leurs vérités, et vous ne les corrigerez pas. On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes les horreurs de la société humaine, dont notre ignorance et notre faiblesse se promettent tant de consolations. On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes ; il prend envie de marcher à quatre pattes, quand on lit votre ouvrage. Cependant, comme il y a plus de soixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je sens malheureusement qu'il m'est impossible de la reprendre, et je laisse cette allure naturelle à ceux qui en sont plus dignes que vous et moi. Je ne peux non plus m'embarquer pour aller trouver les sauvages du Canada ; premièrement, parce que les maladies dont je suis accablé me retiennent auprès du plus grand médecin de l'Europe, et que je ne trouverais pas les mêmes secours chez les Missouris, secondement, parce que la guerre est portée dans ces pays-là, et que les exemples de nos nations ont rendu les sauvages presque aussi méchants que nous. Je me borne à être un sauvage paisible dans la solitude que j'ai choisie auprès de votre patrie, où vous devriez être.

[...]

M. Chappuis m'apprend que votre santé est bien mauvaise ; il faudrait la venir rétablir dans l'air natal, jouir de la liberté, boire avec moi du lait de nos vaches, et brouter nos herbes.

Je suis très philosophiquement et avec la plus grande estime, etc.

Voltaire